

# Appel à candidature

POUR LA MISE EN LOCATION D'UN

# LOCAL COMMERCIAL



Moulon  
en Gironde

Dans le cadre de la dynamisation de son village et de la revitalisation de son centre bourg, la commune de MOULON a décidé de favoriser l'implantation d'un commerce de proximité.

### **Informations sur notre commune :**

La commune est composée de 1040 habitants, située à 12 km de Libourne et 8 km de la nationale 89.

La commune a un réseau associatif dynamique qui organise plusieurs événements tout au long de l'année.

Les commerces existants sur notre commune sont une boulangerie, une épicerie/boucherie/ bureau de tabac, une pizzeria et une pharmacie, un cabinet médical composé de médecins, dentistes, ostéopathe, infirmières et psychologue.



### **Le local :**

Le local commercial entièrement rénové et aux normes PMR proposé au porteur du projet se situe en plein cœur de la commune de MOULON à côté de la Mairie.

La surface du local est de 50 m<sup>2</sup> d'emprise au sol :

- 36 m<sup>2</sup> de surface de vente accessible au public
- 14 m<sup>2</sup> de réserve et sanitaires

Il dispose d'un espace sur le domaine public, qui permettra l'aménagement d'une terrasse.

**Bail et loyer :**

La commune propose un bail précaire la 1ere année qui se transformera en bail commercial (3/6/9) par la suite.

La mairie propose un loyer modéré de 500 €/mois.

Le porteur du projet soutiendra également les charges nécessaires à l'occupation (eau, électricité, assainissement, ordures ménagères).

**Toutes les propositions et candidatures seront étudiées.**

**Calendrier prévisionnel de la procédure :**

L'appel à candidature se déroulera en 4 étapes :

1. Phase de candidature : les dossiers seront à adresser à la mairie de MOULON avant la date limite de réception du dossier fixée au 29 Février 2024.
2. Analyse des dossiers de candidatures : courant mars 2024. Le conseil municipal examinera l'ensemble des dossiers reçus afin de sélectionner les candidats. Si besoin le conseil municipal se réserve le droit de prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'il jugera utile et toute pièce qui lui semblera nécessaire.
3. Audition des candidats sélectionnés : Chaque candidat sera reçu pour la présentation de son projet.
4. Démarrage souhaité de l'activité : **2<sup>ème</sup> trimestre 2024**

**Conditions de remise des candidatures :**

Remise des candidatures : Le dossier de candidature est à adresser en mairie avant le 29/02/2024.

Contenu du dossier de candidature :

Les personnes physiques ou morales devront joindre un dossier de candidature comportant obligatoirement :

- Présentation du porteur du projet : CV, structure juridique envisagée.
- Description et ambition du projet : présentation du concept, nature de l'offre, description du fonctionnement de gestion de l'activité (horaires et jours d'ouverture), responsabilité sociale du projet
- Financement du projet : plan de financement, investissements projetés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros et hors taxe.
- Descriptif de l'aménagement du local : premiers principes d'agencement des espaces intérieurs et extérieurs. Un plan permettant de comprendre l'agencement intérieur sera apprécié.

**Tout document complémentaire permettant de mettre en valeur le projet (étude de marché, article de presse...) pourra être joint au dossier de candidature.**

**Pièces administratives à joindre au dossier de candidature :**

⇒ *Pour les structures en cours de création :*

- Justificatif d'identité du(es) preneurs(s)
- Projets des statuts de la société (le cas échéant)
- Un plan de financement prévisionnel, un plan de trésorerie prévisionnel sur 12 mois.

⇒ *Pour les entreprises immatriculées*

- Un extrait d'immatriculation (K-bis) ou récépissé de déclaration en préfecture
- Statuts de la ou des sociétés
- Les 2 derniers bilans et comptes de résultat